

ÉVALUATION À MI-PARCOURS

2020 • 2021 • 2022

PLAN
climat
air
énergie
TERRITORIAL



Communauté de Communes des Aspres

Pourquoi une évaluation à mi-parcours ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est une stratégie concertée établie pour une période de 6 ans et qui doit faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours, 3 ans après son adoption. L'objectif de cette évaluation est de faire un point d'étape dans une logique d'amélioration continue via un examen de l'avancement des opérations et de la stratégie ainsi que du fonctionnement de la gouvernance. L'évaluation à mi-parcours permet ainsi de réajuster le PCAET si besoin et de relancer des dynamiques.



Rappel du contexte

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

19 communes

Source : INSEE Observatoire des territoires et Terristiry

Un PCAET, c'est quoi ?

Le PCAET interroge tous les secteurs d'activité : résidentiel, transport, industrie, tertiaire, agriculture, déchets, énergie. Il concerne l'ensemble du territoire et non la seule communauté de communes qui le porte. Il implique tous les acteurs du territoire dans sa mise en œuvre : collectivités, entreprises, associations, citoyens, etc.

À la fois stratégique et opérationnel, il doit permettre à l'échelle locale de :

- > **maîtriser** la consommation d'énergie,
- > **développer** les énergies renouvelables,
- > **limiter** les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques,
- > **s'adapter** aux conséquences du dérèglement climatique.

CC DES ASPRES

En chiffres

22 097
habitants
en 2020



en hausse
de 1,7%
entre 2014
et 2020

10 006
Nbre de
Ménages

Surface
231,5
en km²



Forêt
45,2%



en 2018
Sols artificiels
5,1%

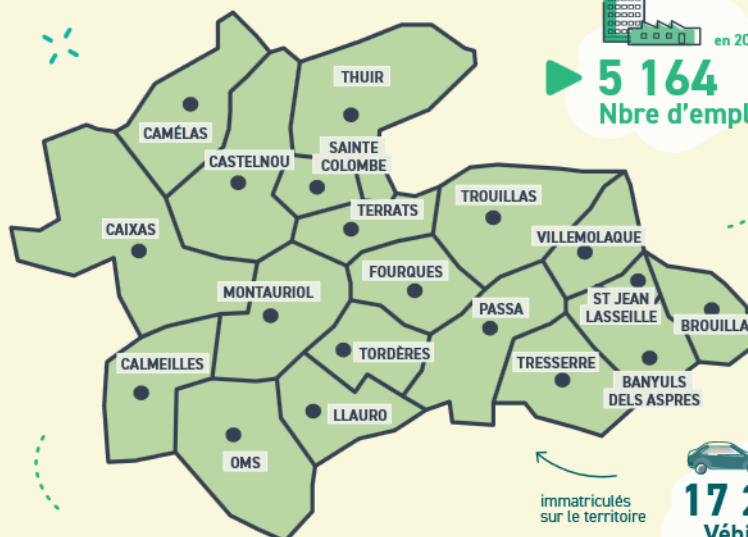


Terres agricoles
49,7%



en 2021

5 164
Nbre d'emplois



immatriculés
sur le territoire



17 225
Véhicules
en 2022



en 2020

10 009
Résidences
principales

863
Résidences
secondaires

Consommation d'énergie en 2021



350
GWh



80,5
GWh



63,5
kteq CO2

La Mutualisation, un véritable plus !



Suite à la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) du 15 août 2015 rendant obligatoire les PCAET pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants, les quatre communautés de communes composant le Pays Pyrénées Méditerranée (dont trois obligées et une volontaire) se sont regroupées pour élaborer conjointement leurs PCAET.

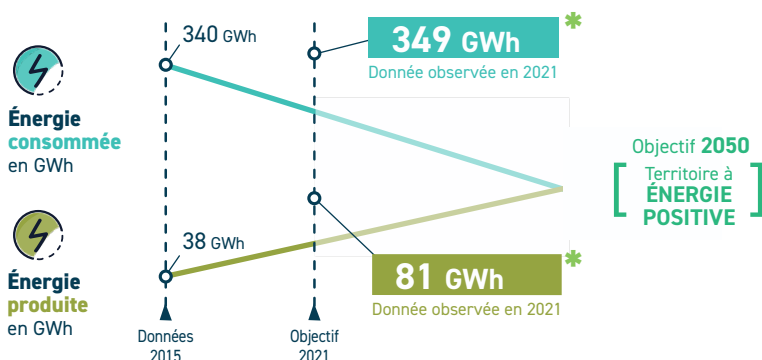
Les Plans Climat ayant été adoptés en 2020 et devant faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours en même temps, c'est tout naturellement que les trois communautés de communes obligées la CC Albères Côte Vermeille Illibérès, la CC des Aspres et la CC du Vallespir ont décidé de mutualiser cette démarche avec l'appui d'un bureau d'études et de subvention du Fonds vert.

Le point sur les tendances ...

1. La consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable (EnR)

► LE CONSTAT

Malgré une augmentation des consommations d'énergie, la transition énergétique progresse de manière dynamique sur le territoire des Aspres grâce au développement de la production d'énergie renouvelable.



► L'ENJEU PRINCIPAL

**POURUIVRE
LE DÉPLOIEMENT
des énergies renouvelables
RÉDUIRE
les consommations
énergétiques
dans le TRANSPORT
et le RÉSIDENTIEL**

2. Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

► LE CONSTAT

La transition climatique qui vise la réduction des GES est enclenchée sur le territoire. Cependant, une vigilance est à porter aux deux secteurs qui ont augmenté leurs émissions, à savoir le transport et l'industrie.

Objectif 2021
-10%

-4% *
entre 2013 et 2021
diminution des
émissions de gaz
à effet de serre
Donnée observée en 2021

► L'ENJEU PRINCIPAL

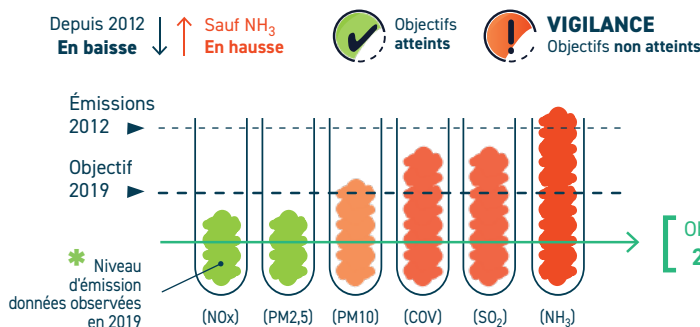
**DÉCARBONER
le secteur du
TRANSPORT**

[Objectif 2050 -67%]

3. Les émissions de polluants atmosphériques

► LE CONSTAT

L'ensemble des polluants atmosphériques sont en baisse sur le territoire hormis l'ammoniac (NH_3). À noter aussi que les objectifs 2019 de réduction ne sont pas atteints pour trois d'entre eux.



► L'ENJEU PRINCIPAL

**QUESTIONNER
le secteur du
TRANSPORT
principal émetteur
de NOx**

En Savoir plus ...



Quels sont-ils ?

- Oxydes d'Azote (NOx)
- Particules Fines ($\text{PM}_{2,5}$ et PM_{10})
- Composés Organiques Volatils (COV)
- Dioxyde de Soufre (SO_2)
- Ammoniac (NH_3)

D'où viennent-ils ?

Principalement des transports, des industries et du résidentiel.



Quels effets sur la santé et l'environnement ?

- Développement de maladies respiratoires et cardiovasculaires.
- Altération des écosystèmes et des cultures.

Où en sommes-nous ?

L'état d'avancement du PCAET s'analyse également au regard du niveau de mise en œuvre du programme d'actions, composé initialement de 123 opérations. En trois ans, ce sont plus de 58 % des actions prévues qui sont en cours de réalisation ou déjà terminées et le niveau d'atteinte des objectifs est de 49 %. Ceci démontre une bonne mise en œuvre globale du PCAET des Aspres à mi-parcours.

Orientation 1

POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE



> Implication du territoire autour de l'agriculture et de l'alimentation, de la revitalisation commerciale des centres villes et du tourisme vert.



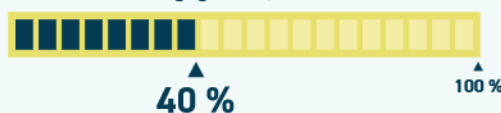
> Peu d'avancée sur les opérations visant à mobiliser les entreprises autour de leur développement durable.



Action phare

Mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée.

Part d'actions engagées et/ou terminées



58%
des objectifs atteints

Orientation 2

VERS UN PARC BÂTI PERFORMANT ET VERTUEUX



> Bonne mise en œuvre de l'orientation dans l'accompagnement des administrés, la rénovation du patrimoine public et les audits de qualité de l'air.



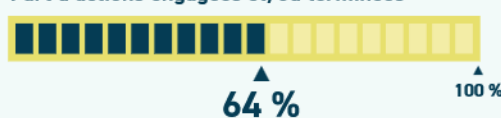
> Peu d'animation dans ce sens auprès des entreprises du territoire et difficulté à promouvoir l'éco construction.



Action phare

Rénovation énergétique de 35 % des bâtiments publics par les communes des Aspres.

Part d'actions engagées et/ou terminées



59%
des objectifs atteints

Orientation 3

VERS UNE MOBILITÉ ORGANISÉE ET PARTAGÉE PAR TOUS



> Réflexion et dynamique collective autour du développement des mobilités douces et du covoiturage sur le territoire.



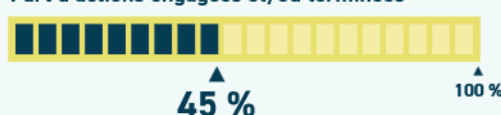
> Volet lié à l'animation des entreprises pour améliorer la mobilité des salariés non mis en œuvre.



Action phare

Élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable pour une mobilité quotidienne décarbonée.

Part d'actions engagées et/ou terminées



33%
des objectifs atteints

Orientation 4

VERS UN TERRITOIRE PRODUCTEUR DE SA PROPRE ÉNERGIE



> Développement de projets d'énergie renouvelable, principalement photovoltaïques, permettant d'atteindre les objectifs du PCAET en 2021.



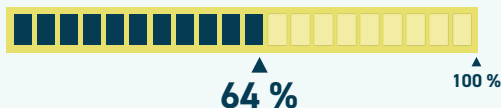
> Manque d'une stratégie collective de planification des énergies renouvelables à l'échelle des Aspres.



Action phare

Installation de 4 toitures photovoltaïques et 7 à venir sur des bâtiments publics.

Part d'actions engagées et/ou terminées



35%
des objectifs atteints

Orientation 5

POUR UNE PRÉSERVATION DES RESSOURCES LOCALES



> Politiques publiques très engagées en matière de réduction des déchets, de gestion de la ressource en eau et de prévention incendie.



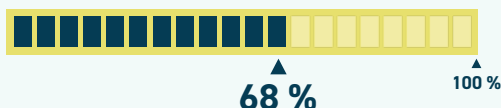
> Thématiques autour de l'économie circulaire et de la préservation de la biodiversité encore peu traitées.



Action phare

Mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Part d'actions engagées et/ou terminées



53%
des objectifs atteints

Orientation 6

PILOTER, MOBILISER, VALORISER ET ÉVALUER LE PCAET



> Reprise en interne de l'animation du PCAET fin 2021 et création d'une commission intercommunale "Développement Durable".



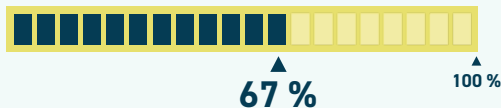
> Animation du PCAET en suspens pendant 3 ans, faute d'agent au sein de la CCA pour assurer le suivi et la mobilisation des acteurs.



Action phare

Réalisation de l'évaluation intermédiaire du PCAET permettant de relancer la démarche.

Part d'actions engagées et/ou terminées



44%
des objectifs atteints

► Nos 19 communes en action : quelques chiffres*

Patrimoine public

68%

pratiquent l'extinction de l'éclairage public (totale ou partielle)



Mobilités

20

Opérations sur la mobilité douce



8

Actions pour favoriser le covoiturage

Formation & Communication

42%

ont sensibilisé leurs agents au Développement Durable

32%

ont sensibilisé leurs habitants au Développement Durable



Urbanisme & habitat

47%

ont travaillé à favoriser la nature en ville

3

éco-quartiers en projet



Risques naturels

2 tiers

portent des actions : consommation d'eau, incendie, sécheresse, canicule



Vers un programme ajusté

Une fois l'état d'avancement du PCAET réalisé, l'évaluation à mi-parcours est aussi l'occasion de réajuster le plan d'actions dans une logique d'amélioration continue. Il s'agit de faire évoluer les actions initiales si nécessaire ainsi que d'intégrer de nouveaux projets pour répondre aux nouveaux enjeux ou priorités du territoire.

RAPPEL

PLAN D'ACTION INITIAL PCAET 2020-2026

Orientation 1

POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

- **Soutenir** les filières agricoles locales et inciter au développement des circuits courts
- **Favoriser** le développement économique du territoire particulièrement sur des filières écoresponsables
- **Structurer** une offre touristique écoresponsable

Orientation 2

VERS UN PARC BÂTI PERFORMANT ET VERTUEUX

- **Soutenir** la rénovation des bâtiments publics et privés
- **Favoriser** le développement d'un bâtiment durable
- **Améliorer** la qualité de l'air intérieur

Orientation 3

VERS UNE MOBILITÉ ORGANISÉE ET PARTAGÉE PAR TOUS

- **Développer** les solutions alternatives à la voiture individuelle
- **Limiter** l'impact des déplacements

ACTIONS



NOUVEAUTÉS

Animer les entreprises situées dans les Zones d'Activités Économiques autour de la transition énergétique

Créer une charte de fréquentation des espaces naturels

ACTIONS



NOUVEAUTÉS

Former les artisans sur le confort d'été

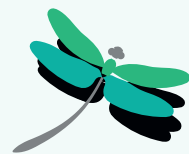
Réaliser un cadastre solaire sur le territoire des Aspres

ACTIONS



NOUVEAUTÉS

Mener une réflexion collective sur le développement du covoiturage



Planifier le déploiement
des énergies renouvelables

ACTIONS



NOUVEAUTÉS

Mettre en œuvre la nouvelle
Charte Forestière de Territoire

Orientation 4

VERS UN TERRITOIRE PRODUCTEUR DE SA PROPRE ÉNERGIE

- **Diversifier** les sources d'énergie implantées sur le territoire
- **Structurer** une véritable filière bois

Orientation 5

POUR UNE PRÉSERVATION DES RESSOURCES LOCALES

- **Sensibiliser** à la notion d'adaptation au changement climatique et encourager l'action
- **Réduire** l'impact des déchets sur le territoire
- **Préserver** les espaces naturels du territoire
- **Garantir** les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques
- **Préserver** les milieux aquatiques et prévenir les inondations
- **Lutter** contre le risque incendie

Orientation 6

PILOTER, MOBILISER, VALORISER ET ÉVALUER LE PCAET

- **Garantir** la mise en œuvre concertée du PCAET
- **Valoriser** les actions engagées

ACTIONS



NOUVEAUTÉS

Appuyer les projets de
désimperméabilisation des sols

Élaborer une Trame Verte,
Bleue et Noire

Réaliser un Atlas de la
Biodiversité interCommunale

Valoriser davantage les actions publiques
réalisées autour des risques naturels



RESTRUCTURATION



Renommer l'orientation qui devient :

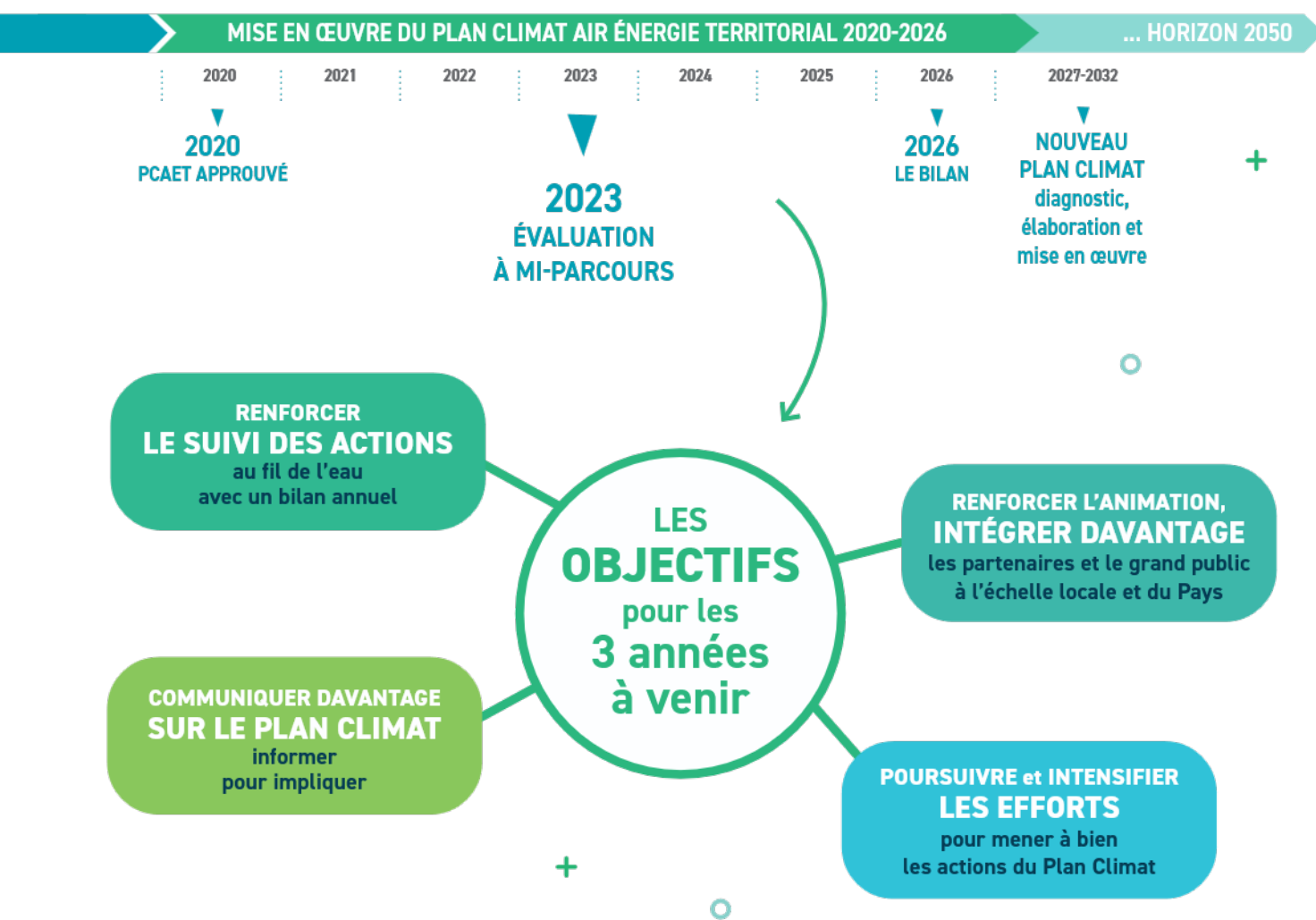
VERS DES COLLECTIVITÉS LOCALES EXEMPLAIRES

- **Améliorer** l'éco exemplarité des collectivités
- **Garantir** la mise en œuvre concertée et collective du PCAET

LA SUITE

Perspectives pour les prochaines années

Le PCAET arrivera à échéance fin 2025, ce qui conduira à une nouvelle étape de bilan et d'analyse de la stratégie et des objectifs à atteindre à court, moyen et long terme. À la suite de cette évaluation, le territoire établira un nouveau PCAET courant 2026-2027. Une réactualisation du diagnostic et une évolution de la stratégie et du programme d'actions seront réalisées en gardant comme objectif d'agir en faveur d'un avenir plus serein à l'horizon 2050.



Nous remercions nos communes membres, le Pays Pyrénées Méditerranée, le Département, la Région, les institutionnels, les acteurs agricoles et forestiers, les syndicats de bassin versant, les associations, les entreprises, les observatoires de données et les habitants du territoire, pour leur implication à nos côtés et leur contribution dans la mise en œuvre de notre Plan Climat Air Énergie Territorial.